RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Paul Langevin
Mitry-Mory

ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETÉ (P.P.MMES.)

RISQUES MAJEURS

Établissement : COLLÈGE PAUL LANGEVIN

Adresse : 3 Avenue Paul Langevin - 77290 MITRY-MORY

N° tél : 01.64.27.13.82

Mail : ce.0771331d@ac-créteil.fr

Responsable : Principal (Principale)

Mise à jour : septembre 2026

Chaque établissement scolaire doit se doter d'un P.P.M.S pour permettre aux équipes éducatives :

- de faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours,
- d'être prêtes à mettre en œuvre les directives des autorités.

(BO hors-série n°3 du 30 mai 2002 C. n° 2002-119 du 29/05/2002, circulaire relative à l'élaboration d'un plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs)

SOMMAIRE DU PPMS

PARTIE 1 : Description du collège Paul Langevin à Mitry-Mory

Sommaire	Page : 2
Structures de l'établissement	Page : 3
Identification des risques majeurs	Page : 3
Plan de masse de la ville	Pages : 4
Plans de l'établissement	Pages : 5 à 9

PARTIE 2 : Organisation interne et conduites à tenir face aux risques

Déclenchement et fin de l'alerte	Page : 10
Répartition des missions	Page : 11
Annuaire de crise	Page : 12
Annuaire interne	Page : 13
Zones de mise à l'abri et risques concernes	Page : 14
Missions de chacun en cas de crise	Page : 15
Fiches de recommandations spécifiques à chaque risque	Pages : 16 à 30

PARTIE 3 : outils

Fiches des effectifs élèves	Page : 31
Fiche individuelle d'observation	Page : 32
Fiches de premier secours - d'aide : conduites à tenir en 1ere urgence	pages : 33 à 39
Consignes de sécurité lors de sorties et voyages scolaires	Page : 40
Mise à jour et communication	Page : 41

STRUCTURE DE L'ÉTABLISSEMENT

★ Architecture des bâtiments

- Bâtiment Principal A	RDC + 3 étages
- Bâtiment Restauration	RDC
- Aile SEGPA	RDC
- Bâtiment B	RDC + 1 étage

★ Organisation des services.

Y-a-t-il un service de restauration scolaire ?	Oui
Horaires du restaurant scolaire :	Déjeuner : 12h30 à 14h00
Y-a-t-il un internat ?	Non

IDENTIFICATION DES RISQUES

1 - Incendie

3 - Risques industriels

2 - Risque attentat – intrusion

4 - Tempêtes

5 - Risques de chutes d'aéronefs

6 - Transport de marchandises dangereuses

7 - Inondations liées au ruissellement urbain

8 - Retrait gonflement des argiles

9 - Mouvement de terrain

10 - Sismique : zone niveau 1

PLANS DE MASSE DE LA VILLE

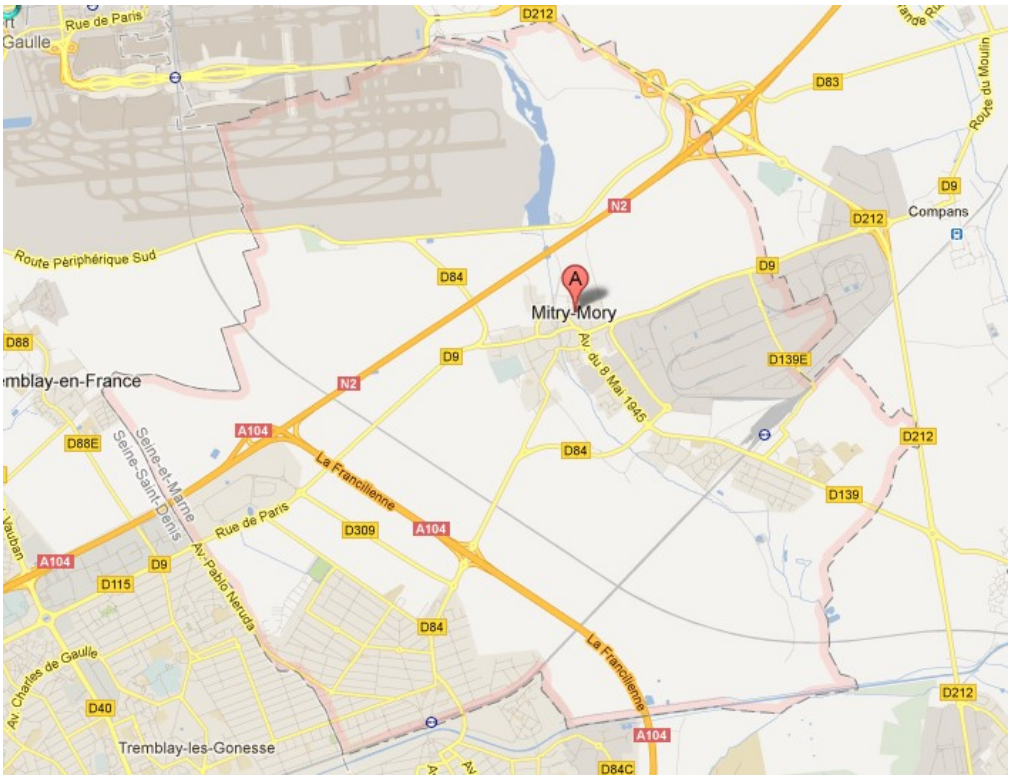

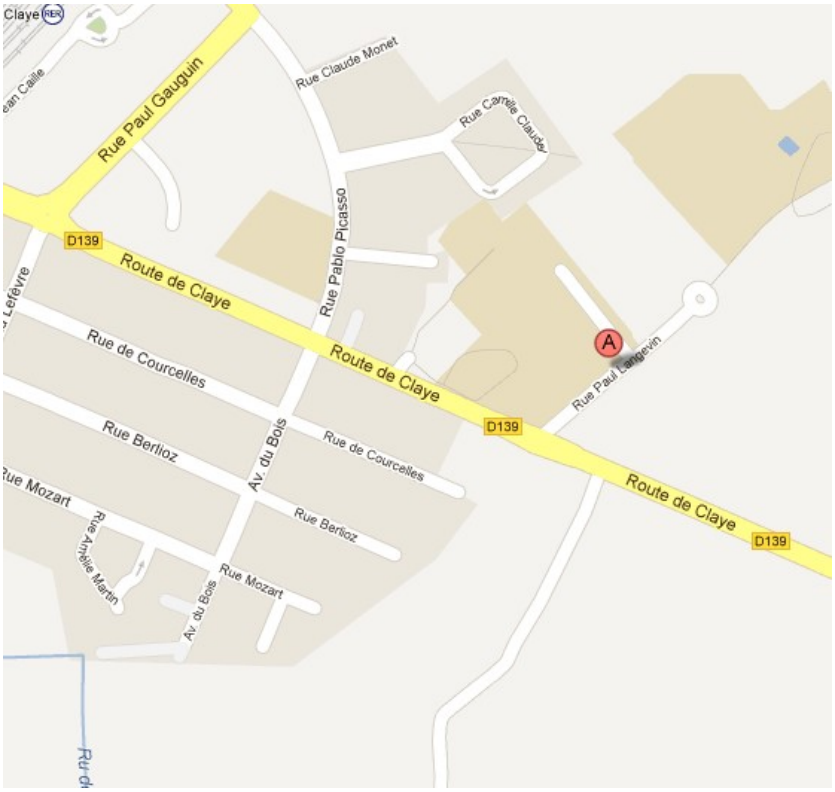

PLAN(S) DE L'ETABLISSEMENT

COLLEGE PAUL LANGEVIN
RUE PAUL LANGEVIN
77290 MITRY MORY

BATIMENT A 3EME ETAGE

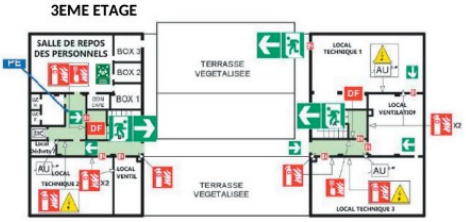

BATIMENT A 2EME ETAGE

PLAN DE MASSE

MISE A JOUR DESTINATION DES SALLES 07/2025

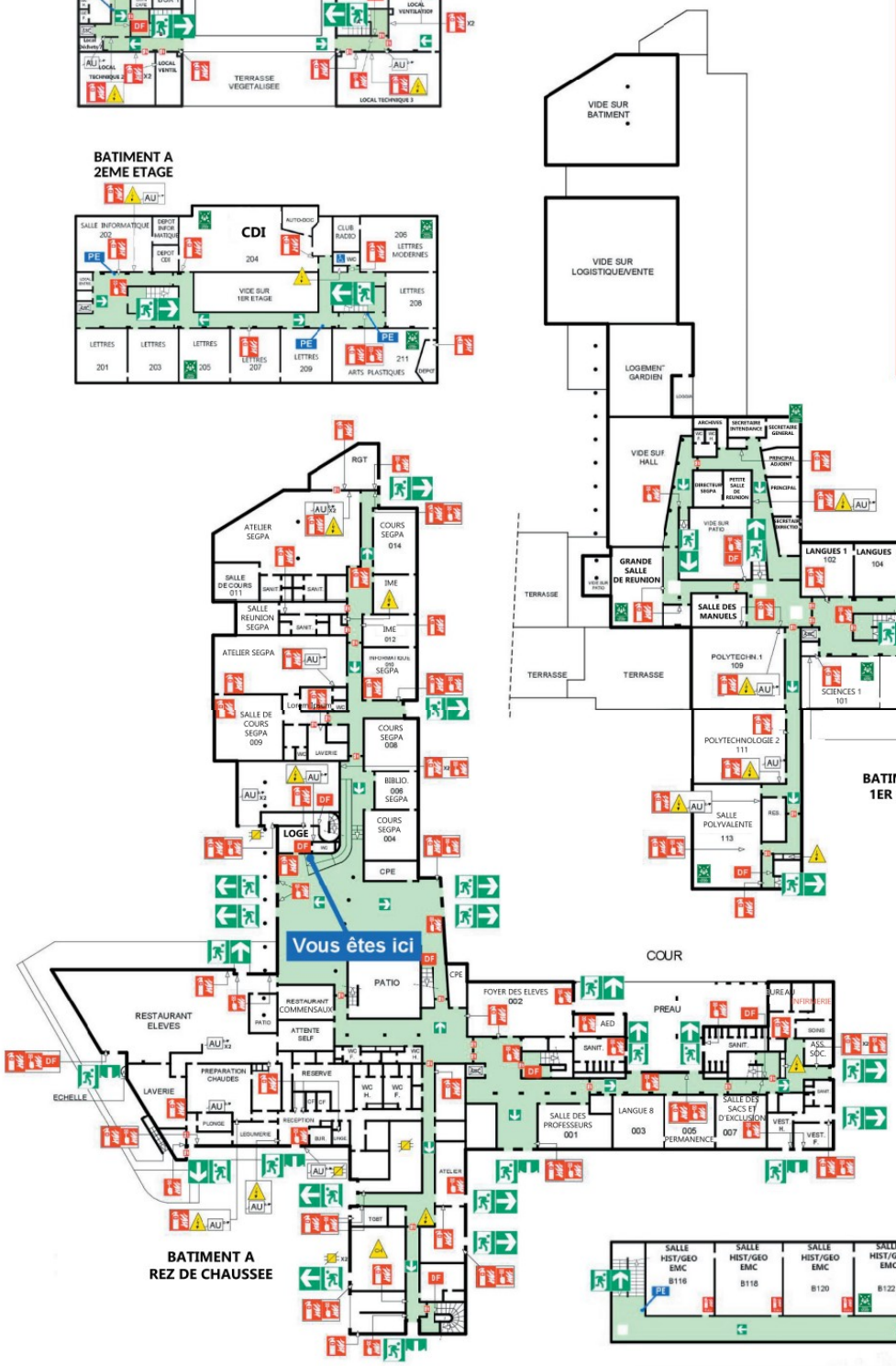

BATIMENT A REZ DE CHAUSSEE

BATIMENT A 1ER ETAGE

INCENDIE 18 OU 112

12/2021
REF: KLD/COM 21119

BATIMENT B 1ER ETAGE

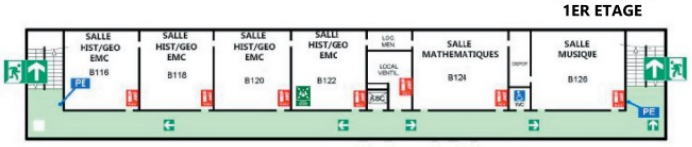

BATIMENT B REZ DE CHAUSSEE

SIGNES CONVENTIONNELS

- Extincteur PORTATIF
- Local électrique
- Robinet d'incendie armé
- Barrage eau
- Alarme incendie
- Couverture anti feu
- Chaufferie
- Barrage gaz
- Coupure d'urgence électrique
- Seau / bac à sable
- Transformateur
- Centrale alarme incencie
- Cheminement d'évacuation
- Porte coupe feu
- Arret d'urgence
- Ouverture automatique de portes
- Commande de désenfumage
- Gaine électrique
- Ascenseur
- Evacuation finale

Espace d'attente securisé

DPIM
SÉCURITÉ INCENDIE
ZA LES BALIVEAUX
77120 AMILLIS
01.64.65.65.95
contact@dpim.fr

COLLEGE PAUL LANGEVIN
RUE PAUL LANGEVIN
77290 MITRY MORY

REZ DE CHAUSSEE

MISE A JOUR DESTINATION DES SALLES
07/2025

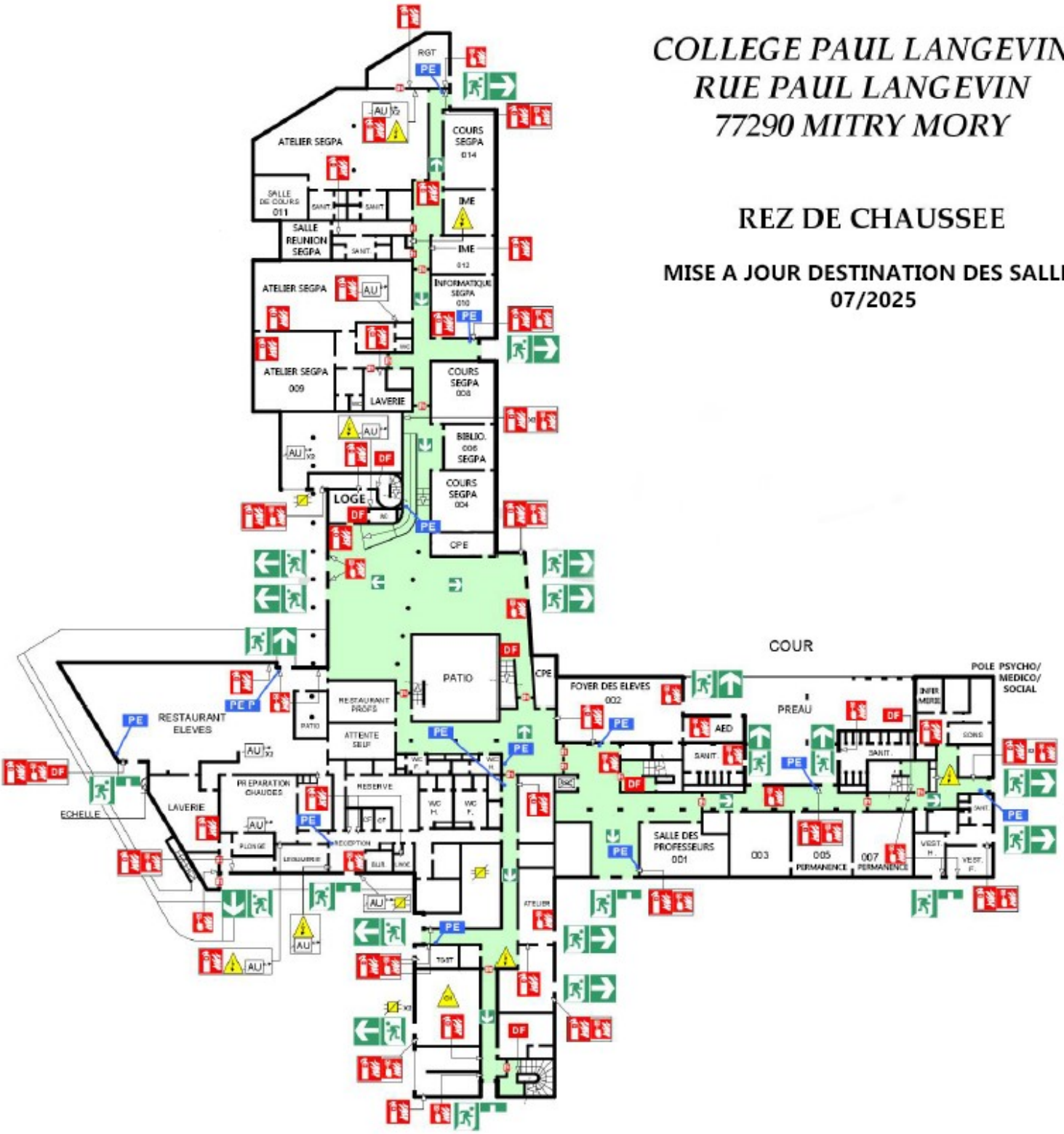

COLLEGE PAUL LANGEVIN
RUE PAUL LANGEVIN
77290 MITRY MORY

1ER ETAGE

MISE A JOUR DESTINATION DES SALLES
07/2025

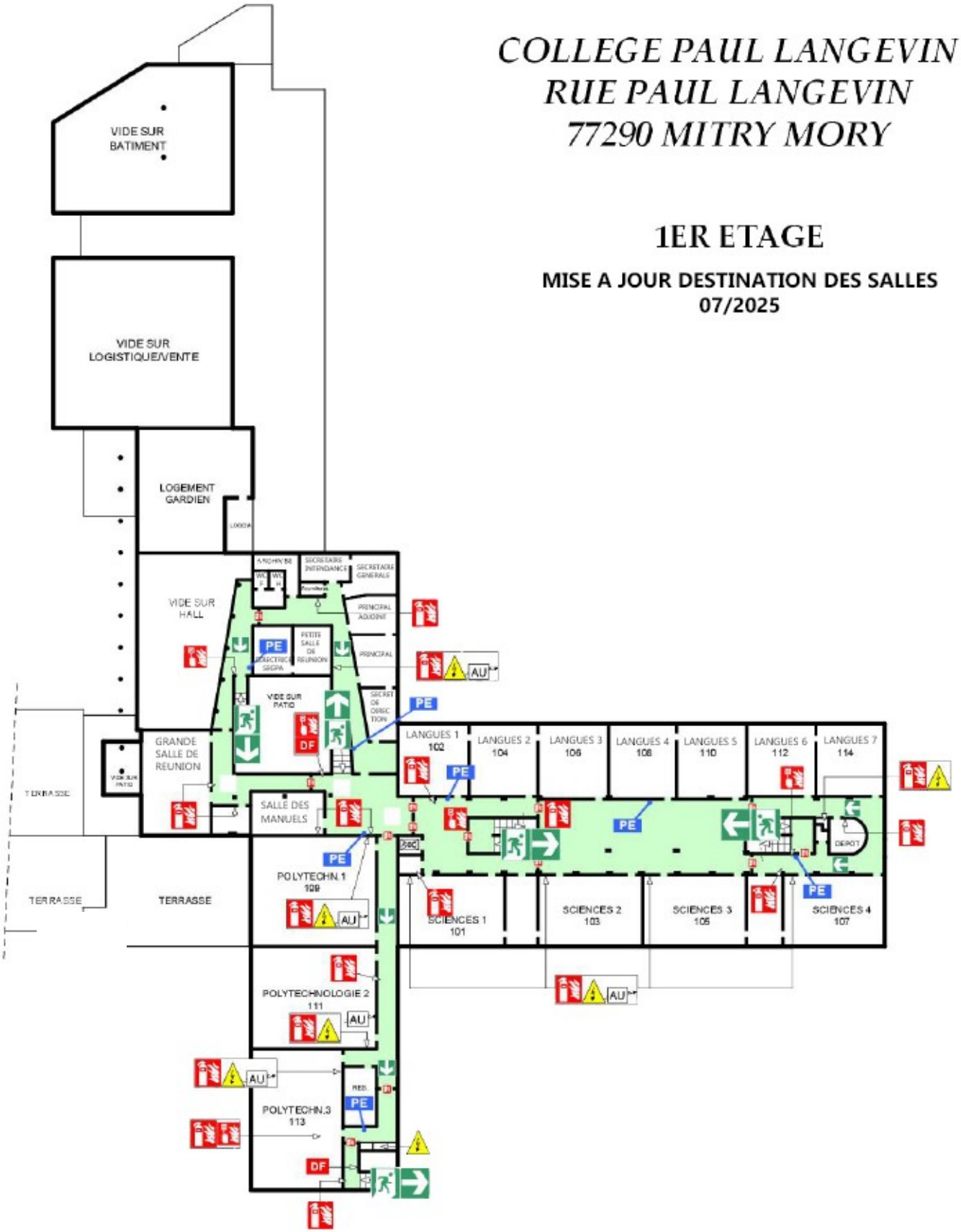

BATIMENT A

2EME ETAGE

MISE A JOUR DESTINATION DES SALLES
07/2025

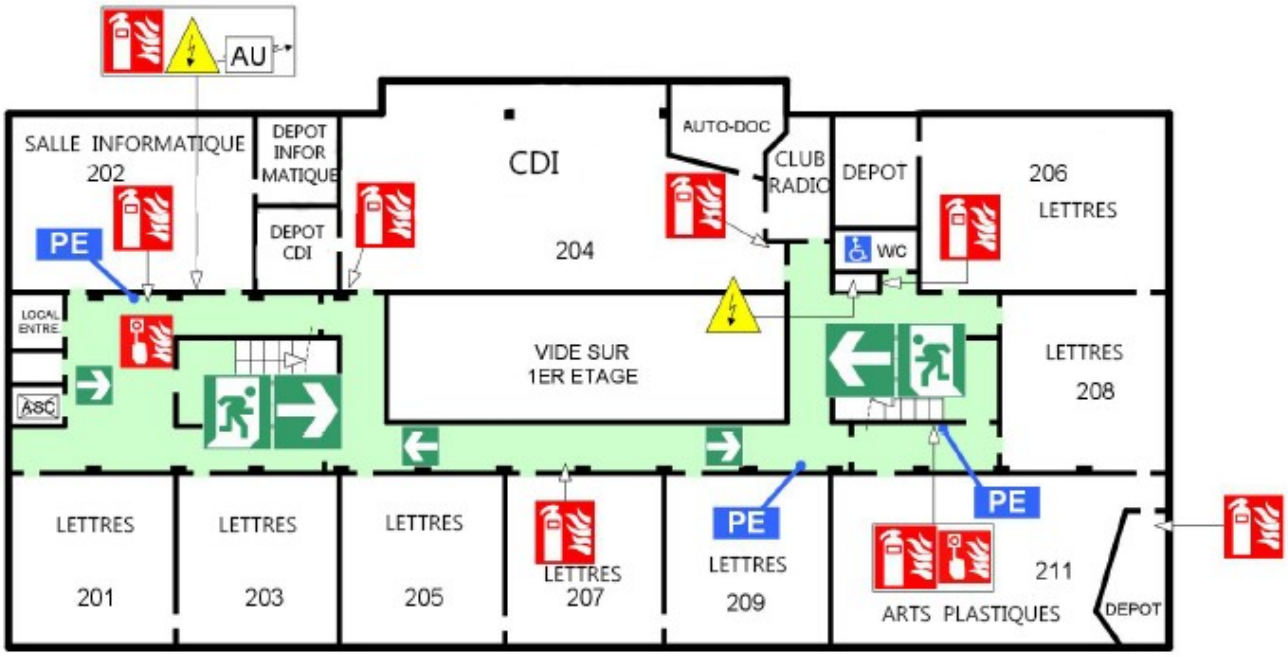

BATIMENT A

3EME ETAGE

MISE A JOUR DESTINATION DES SALLES
07/2025

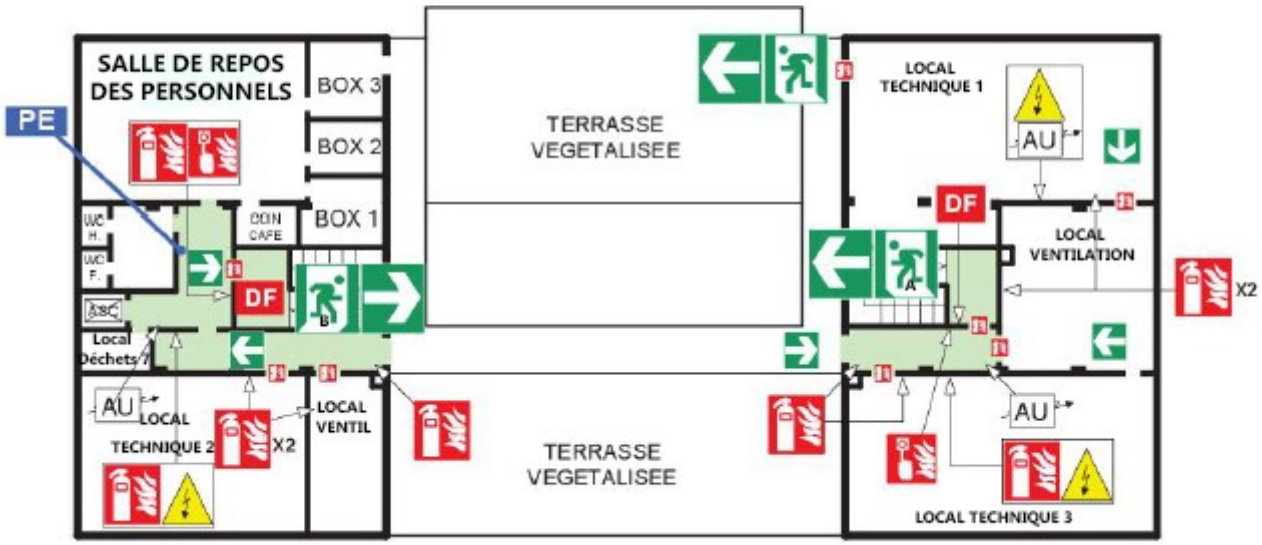

BATIMENT B

REZ DE CHAUSSEE

MISE A JOUR DESTINATION DES SALLES
07/2025

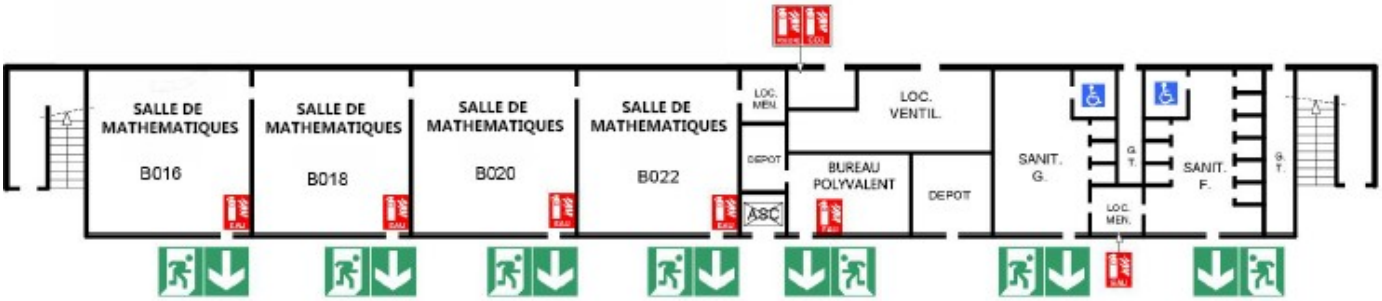

BATIMENT B

1ER ETAGE

MISE A JOUR DESTINATION DES SALLES
07/2025

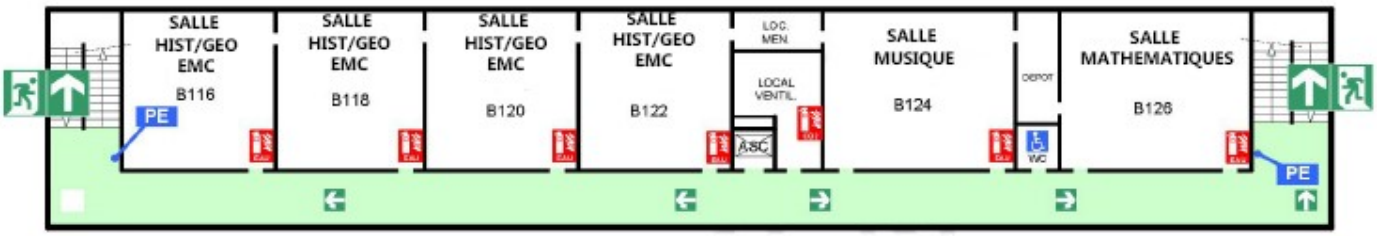

DECLENCHEMENT DE L'ALERTE

En temps scolaire, **l'alerte** au sein de l'établissement est **déclenchée par** le chef d'établissement, ou en son absence **par** une membre de la direction.

L'alerte doit être déclenchée par le responsable :
Lorsqu'il est prévenu **par les autorités** (mairie, préfecture, gendarmerie, police, inspection académique) ou **par le signal national d'alerte** (3 émissions successives d'une durée d'une minute chacune et séparées par un intervalle de 5 secondes). Lorsqu'il est **témoin** d'un accident pouvant avoir une incidence majeure pour l'école et son environnement.

L'alerte est déclenchée dans le collège au moyen de :

- Sirène d'alerte et/ou micro

FIN DE L'ALERTE

► **La décision de fin d'alerte est prise par les autorités** (ministre ou préfet) et transmise à la Principale de l'établissement par :

- ⇨ la gendarmerie,
- ⇨ le téléphone,
- ⇨ les services de radiodiffusion,
- ⇨ le signal national de fin d'alerte (émission continue d'une durée de 30 secondes d'un son à fréquence fixe).

► **Le responsable de l'établissement** prévient alors l'ensemble des personnels et des élèves placés sous sa responsabilité de la fin du dispositif d'alerte.

REPARTITION DES MISSIONS

Consignes à appliquer immédiatement dans l'établissement :

Personnes ressources pour le temps scolaire

Missions	Noms / Fonctions / tél prévus	Noms / Fonctions / tél si remplacements
- **Déclencher l'alerte, activer le plan de mise en sûreté.** - **S'assurer de la mise en place des différents postes.** - **Établir une liaison avec les autorités et transmettre aux personnels les directives des autorités.**	**Principal** Numéro de téléphone auquel ces personnes peuvent être appelées par les autorités et les secours. ☏ : **01.64.27.41.21 Poste 101**	**Principal adjoint** Numéro de téléphone auquel ces personnes peuvent être appelées par les autorités et les secours. **☎ : 01.64.27.42.77 Poste 102**
- Assurer la conduite du PPMS si absence du directeur. - Veiller au bon déroulement des opérations de regroupement. - Contrôler les accès de l'établissement. - Couper les circuits (gaz, ventilation, chauffage, électricité en particulier). - S'assurer que tout le monde est en sûreté (publics spécifiques en particulier). - Gérer les communications téléphoniques (secours, familles, médias). - Assurer l'encadrement des élèves, pointage des absents, gestion de l'attente, signalement des incidents). - Prise en charge des élèves à besoins spécifiques (élèves handicapés, élèves faisant l'objet d'un PAI). - *Accueil des gens venant de l'extérieur*	**Principal adjoint** **Les enseignants et les assistants d'éducation** **Ouvrier Professionnel** **Chef de cuisine** **☎ : 01.64.27.47.67 Poste 109** **Enseignants présents** **+ Assistants d'éducation** **☎ : Poste 111** **Principal** **Enseignant présents** **+ Assistants d'éducation** **Personnes formées aux premiers secours + AVS** **Agent d'accueil et remplaçants** **Agents d'accueil**	**Secrétaire général** **☎ : 01.64.27.47.17 Poste 103** **Idem** **Agent d'accueil et remplaçants** **Agents d'accueil** **☎ : 01.64.27.13.82 Poste 100** **Enseignants présents** **+ Assistants d'éducation** **Principal adjoint** **Enseignants présents** **+ Assistants d'éducation** **Personnes formées aux premiers secours + AVS** **Agent référent, AER**

ANNUAIRE DE CRISE

Établissement : COLLÈGE PAUL LANGEVIN

Ligne directe : 01.64.27.13.82

E-mail : ce.0771331d@ac-creteil.fr

Adresse : 3 Avenue Paul Langevin

Accès de secours : Avenue Paul Langevin

Causes possibles de sur-accident : GAZ

Services	N° de téléphone
Secours	
Pompiers : 18 ou (112 Portable)	**01.60.21.61.85**
SAMU : 15	
Commissariat Villeparisis : 17	**01.60.21.36.50**
Mairie	
Standard :	**01.60.21.61.10**
Préfecture	
Cabinet du préfet :	**01.64.71.77.77**
Protection civile :	**01.72.66.78.74**
Éducation Nationale	
Rectorat :	**01.57.02.60.00**
Inspection académique :	**01.64.41.27.00**
Conseil Général de Seine et Marne :	**01.64.14.77.77**

ANNUAIRE INTERNE

Service	Utilisateur	Numéros	Numéros internes
Standard	Mme LOUISIN	01 64 27 13 82	100
Principale	MME METTOUT	01 64 27 41 21	101
Principale-adjointe	MME HOYER	01 64 27 42 77	102
Secrétaire générale	Mme ROIRON	01 64 27 47 17	103
Secrétariat de direction	Mme FLORUS	01 64 27 47 57	105
Secrétariat intendance	Mme SATGER	01 64 27 45 46	104
Directeur SEGPA	Mme CAYLA	01 64 27 61 65	121
Chef de cuisine	M. DEVRIESE	01 64 27 47 67	109
Atelier maintenance	M. GUIMARAES	01 64 27 13 82	126
C.P.E 4éme/3éme	Mme DEVIC	01 64 27 49 47	107
C.P.E 6éme/5éme	Mme JACQUET	01 64 27 49 59	108
Bureau des surveillants		01 64 27 13 82	111
C.D.I	Mme CLERC	01 64 27 13 82	112
Infirmerie/médecin scolaire	Mme LOBATO DE FARIA	01 64 27 13 82	114
Assistante sociale		01 64 27 13 82	116
Psy E.N.	Mme DEHAYE	01 64 27 13 82	125
Salle des professeurs		01 64 27 13 82	117

LES ZONES DE MISE À L'ABRI

RISQUES CONCERNES

➔ NATURELS : Mouvements de terrain / Retrait Gonflement des Argiles / Inondations liées au ruissellement urbain / Tempêtes / Séismes niveau 1

➔TECHNOLOGIQUES : Transport de marchandises dangereuses / Risques industriels / Risques de chutes d'aéronefs

SUR L'ÉTABLISSEMENT						
Lieux de mises à l'abri retenus	**Classes confinées**	**Nombre d'élèves**	**Nombre d'adultes**	**Coordinateur de la zone**	**Moyen de communiquer**	**Remarques**
Bâtiments A et B **Toutes ailes** **Toutes salles** **Transport de marchandises dangereuses** **Risques industriels** **Risques de chutes d'aéronefs**	Toutes celles du collège	630	70	Les enseignants coordonnent leur classe	Téléphones internes ou portables	
Bâtiments A et B **Toutes ailes** **Toutes salles** **Tempêtes**	Toutes celles du collège	630	70	Les enseignants coordonnent leur classe	Téléphones internes ou portables	
Bâtiments A et B **Toutes ailes** **Toutes salles** **Niveau 1 minimum** **Inondations / mouvements de terrain**	Toutes celles du collège	630	70	Les enseignants coordonnent leur classe	Téléphones internes ou portables	
AUX HEURES DES REPAS						
Bâtiment restauration **Transport de marchandises dangereuses / Risques Industriels / Risques de chutes d'aéronefs / Tempêtes**	Les élèves présents		Tous ceux présents	Les encadrants présents	Téléphones internes ou portables	Au moment de la restauration
Bâtiments A et B **Toutes ailes/toutes salles** **Niveaux 1 minimum** **Inondations / Mouvements de terrain**	Les élèves présents		Tous ceux présents	Les encadrants présents	Téléphones internes ou portables	Au moment de la restauration
L'établissement dispose de deux salles de douches susceptibles de décontaminer les élèves ou adultes présents à l'extérieur (1 côté SEGPA et 2 douches communes bât A rdch côté ascenseur). En cas d'incident technologique, ne pas hésiter à utiliser, possibilité d'accueil si besoin.						
En cas de séisme rejoindre les zones extérieures, après secousse ou réplique.						
En cas de mouvement de terrain ou retrait gonflement des argiles rejoindre les zones extérieures.						

MISSIONS DE CHACUN EN CAS DE CRISE

► Les **personnes ressources** rejoignent immédiatement le poste correspondant aux missions qui leur ont été assignées.

► Les **autres personnes** (enseignants, CPE, assistants d'éducation, aides-éducateurs) :

⇨ Assurent l'encadrement des élèves

⇨ Selon les consignes reçues, conduisent les élèves vers le(s) lieu(x) de mise en sûreté préalablement définis ou accompagnent leur évacuation

⇨ Contrôlent la présence des élèves.

⇨ Communiquent la liste nominative des absents.

⇨ CoMmencent le confinement si nécessaire.

⇨ Expliquent la nature de l'événement (si possible) et rassurent les élèves.

⇨ Informent des conduites à tenir

⇨ Baissent le chauffage.

⇨ Informent le responsable des problèmes internes.

⇨ Tiennent à jour les fiches individuelles d'observation

⇨ S'aident des fiches de 1er secours en cas de problèmes médicaux.

Le PC CRISE se situe au niveau de l'administration.

1 - RECOMMANDATIONS SUR LE RISQUE INCENDIE

▶ Voir le livret de sécurité incendie

2 - RECOMMANDATIONS SUR LE RISQUE INDUSTRIEL

RISQUE INDUSTRIEL
Consignes de sécurité

AVANT

- **S'informer** des risques encourus, des consignes de sécurité et des bons réflexes en mettre en œuvre
- **Connaître** le signal d'alerte : trois émissions successives d'une durée d'une minute chacune et séparées par un intervalle de cinq secondes. (le son est modulé en amplitude et en fréquence)
- **Rejoindre** le bâtiment le plus proche, ne pas rester à l'extérieur ou dans son véhicule
- **Avoir à portée de main** le matériel nécessaire au confinement

PENDANT : DES LE SIGNAL D'ALERTE

▶ Vous entendez retentir l'alarme de la zone industrielle et/ou du collège

Ou vous entendez le message, diffusé dans les hauts parleurs de l'établissement, vous demandant de vous confiner

▶ Vous restez dans la salle ou le bureau dans lequel vous vous trouvez au moment de l'alerte et vous vous confinez.

▶ Vous fermez les fenêtres et les portes de l'endroit où vous êtes et les calfeutrez avec le scotch disposé dans chaque espace.
Le calfeutrage des fenêtres extérieures et des portes est de votre responsabilité. Vous vous faites aider des élèves présents avec vous.
EPS : si les élèves sont dans nos vestiaires : ils y restent et se calfeutrent

- si les élèves sont sur le plateau d'évolution : ils rejoignent la salle de permanence
- dans tous les autres cas, le professeur suit les consignes en vigueur

<u>Si vous n'avez pas d'élève</u> vous vous rendez en salle des professeurs.

▶ Vous restez ensuite confinés jusqu'à la fin de l'alerte.
Ou vous recevez la consigne d'arrêter le confinement par un membre de l'équipe de direction.

LA ZONE D'ALERTE DES POPULATIONS

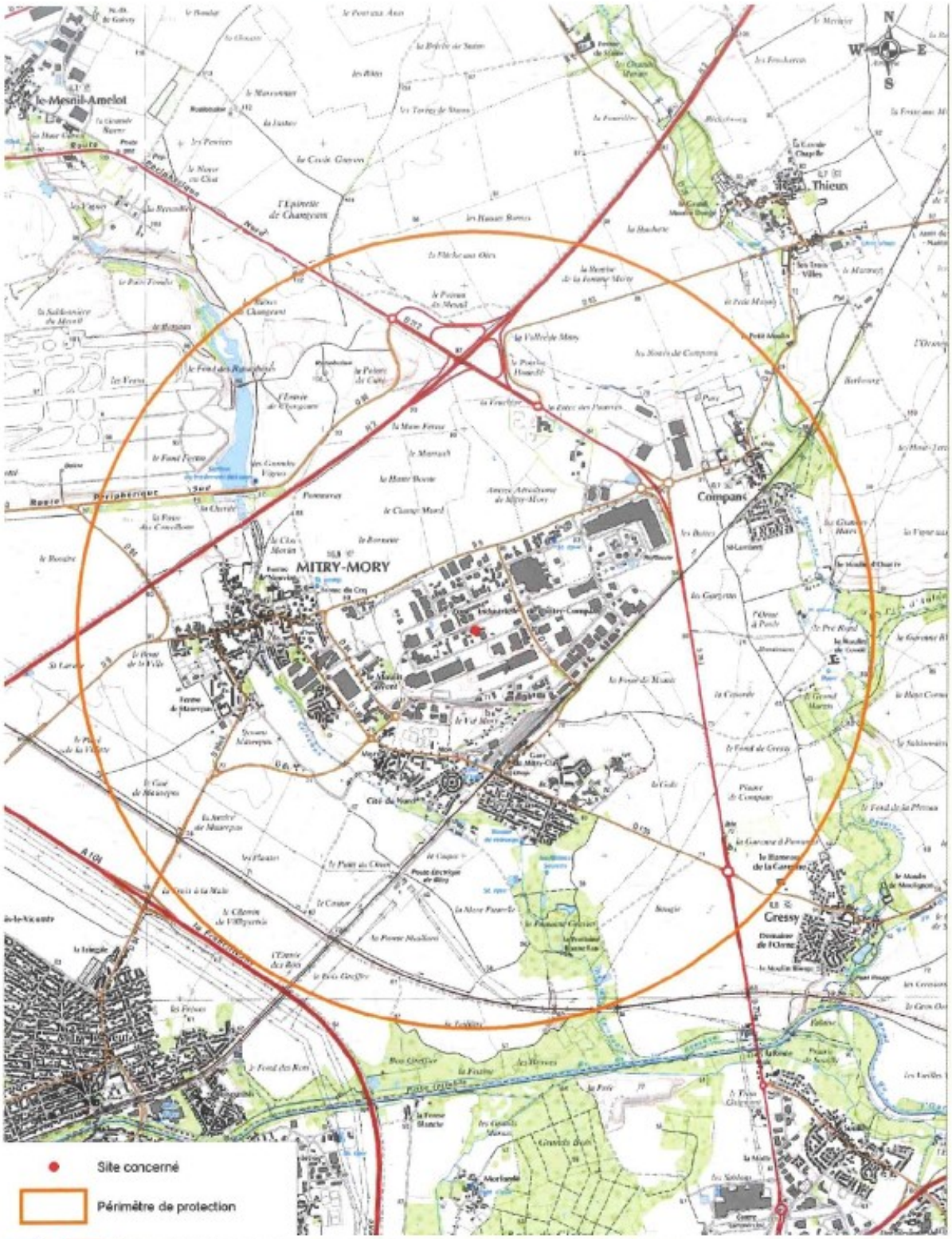

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet de Seine-et-Marne

PPI GAZECHIM - MITRY MORY

Source des données : Préfecture de Seine-et-Marne *Fond cartographique numérique : BD carto® © IGN SCAN25® © IGN*	*Conception - réalisation : DDT 77/MSI-UGAD/BB*	
	Date : 08/11/2010	*Échelle : 1/35 000*

3 - RECOMMANDATIONS RISQUE INTRUSION/ATTENTAT

L'alerte est donnée :

Vous avez 2 possibilités :

- s'échapper
- ou s'enfermer

Dans un même établissement, les deux postures (évacuation ou confinement) peuvent donc être adoptées en fonction de la localisation de chaque classe au moment du déclenchement de l'alerte.

► *S'échapper* : pour cela, il y a deux conditions à respecter :

- être certain d'avoir identifié la localisation exacte du danger
- être certain de pouvoir s'échapper sans risque avec les élèves

Dans tous les cas, il est demandé de :

- rester calme
- prendre la sortie la moins exposée et la plus proche si nécessaire
- utiliser un itinéraire connu
- demander le silence absolu

En cas d'exercice, si cette option est choisie, les élèves ne doivent pas se rendre sur la chaussée. Ils doivent simplement atteindre le point de sortie le plus rapidement afin d'éviter tout attroupement et mise en danger.

► *S'enfermer* :

Rester dans la classe et verrouiller les portes.

Dans tous les cas, les consignes à respecter sont les suivantes :

- se barricader au moyen du mobilier identifié auparavant
- éteindre les lumières
- s'éloigner des murs, portes et fenêtres
- s'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides
- faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur)
- rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer

4 - RECOMMANDATIONS RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

Les consignes de sécurité

En cas d'éboulement, de chutes de pierre ou de glissement de terrain :

AVANT

- **S'informer** des risques encourus et des consignes de sauvegarde

PENDANT

- Rentrer dans un bâtiment en dur, s'abriter sous un meuble solide et s'éloigner des fenêtres
- Gagner un point en hauteur, ne pas entrer dans un bâtiment endommagé
- Dans un bâtiment, s'abriter sous un meuble solide en s'éloignant des fenêtres

APRES

- S'éloigner de la zone dangereuse
- Evaluer les dégâts et les dangers
- Informer les autorités

En cas d'effondrement du sol :

AVANT

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde

PENDANT

A l'intérieur :

- Dès les premiers signes, évacuer les bâtiments et ne pas y retourner, ne pas prendre l'ascenseur

A l'extérieur :

- S'éloigner de la zone dangereuse
- Respecter les consignes des autorités
- Rejoindre le lieu de regroupement indiqué

APRÈS

- Fermer le gaz et l'électricité
- S'éloigner de la zone dangereuse
- Évaluer les dégâts et les dangers
- Informer les autorités

Argiles

Aléa retrait-gonflement des argiles

Page précédente Imprimer cette page

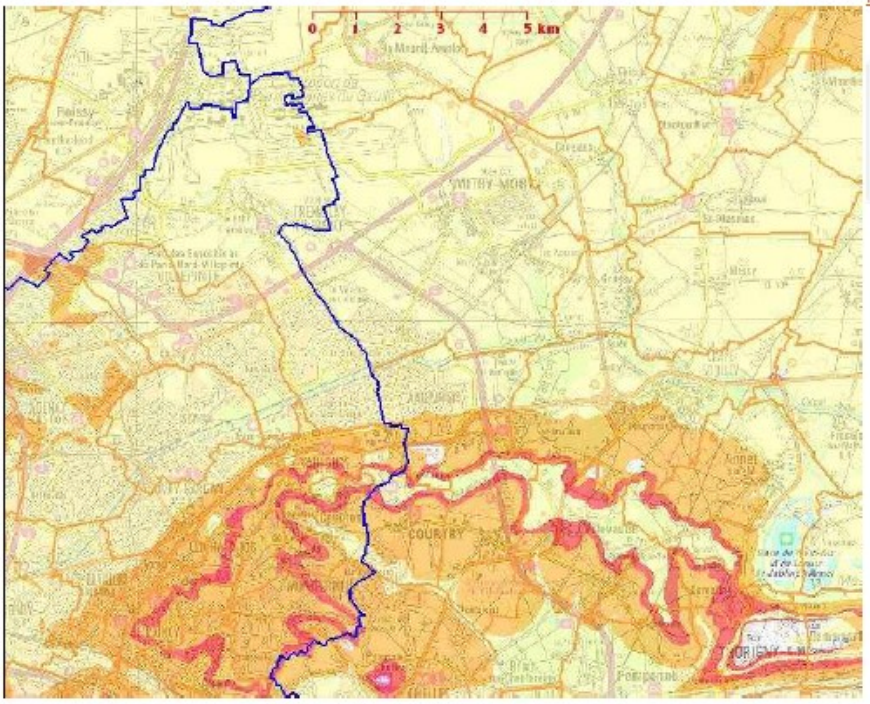

Cartographie des risques en Seine-et-Marne

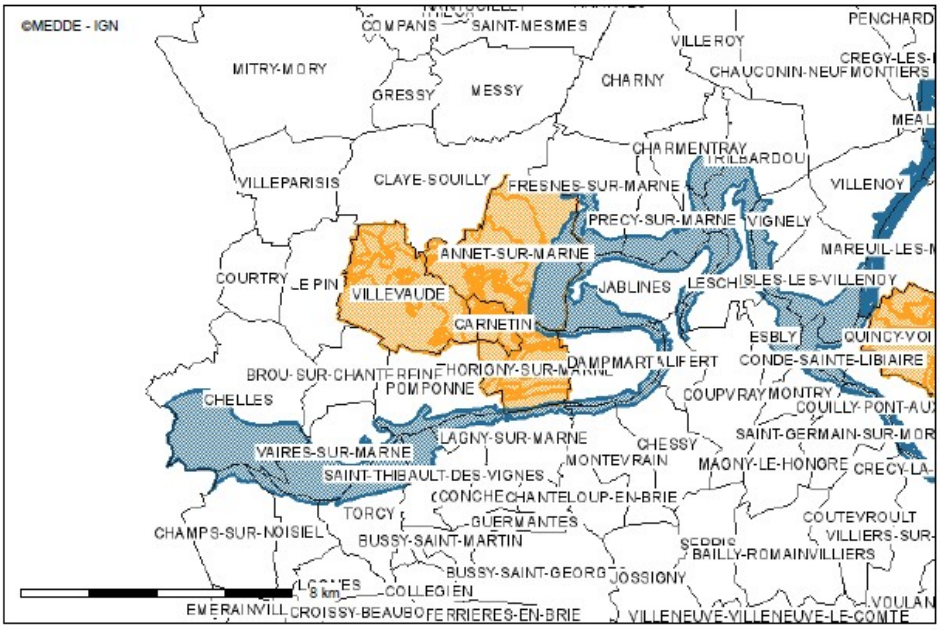

Date d'impression : 10-11-2012

Communes

Aléa inondation - Couche de synthèse

Aléa mouvement de terrain - Couche de synthèse

Description :

Cartographie des risques en Seine-et-Marne - Information préventive - Source : http://cartorisque.prim.net

Les documents officiels et opposables aux tiers peuvent être consultés à la mairie ou à la préfecture.

5 - RECOMMANDATIONS SUR LE RISQUE INONDATION

LE RISQUE INNONDATION

Les consignes de sécurité

AVANT

S'organiser et anticiper :

- **S'informer** des risques, des modes d'alerte et des consignes en mairie
- **S'organiser et élaborer** les dispositions nécessaires à la mise en sûreté
- **Simuler** annuellement et de façon plus spécifique
- **Mettre** hors d'eau les meubles et objets précieux : album de photos, papiers personnels, factures…, les matières et les produits dangereux ou polluants
- **Identifier** le disjoncteur électrique et le robinet d'arrêt du gaz
- **Aménager** les entrées possibles d'eau : portes, soupiraux, évents
- **Amarrer** les cuves, etc.
- **Repérer les stationnements hors zone inondable**
- **Prévoir** les équipements minimums : radio à piles, réserve d'eau potable et de produits alimentaires, papiers personnels, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures, etc.

PENDANT

Mettre en place les mesures conservatoires ci-dessus

- **S'informer** de la montée des eaux par radio ou auprès de la mairie
- **Couper** les alimentations en gaz et électricité
- **Se réfugier** en un point haut préalablement repéré
- **Ecouter** la radio pour connaître les consignes à suivre

Et de façon plus spécifique :

- **Ne pas tenter** de rejoindre ses proches ou d'aller chercher ses enfants à l'école
- **Eviter** de téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours
- **N'entreprendre** une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous êtes forcés par la crue
- **Ne pas s'engager** sur une route inondée
- **Ne pas tenter** de franchir un radier submergé

APRES

- Respecter les consignes
- Informer les autorités de tout danger
- Aider les personnes sinistrées ou à besoins spécifiques

Et de façon plus spécifique

- Aérer
- Désinfecter à l'eau de javel

Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche

LES BONS REFLEXES EN CAS D'INONDATION

Fermez les portes, fenêtres, soupiraux, aérations

Fermez le gaz et l'electricité

Montez à pied dans les étages

Ecoutez la radio

Respectez les consignes des autorités

N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer

Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours

Remontées de nappes

Crues, inondations, ruissellements, débordements, remontées de nappes, ...

Page précédente Imprimer cette page

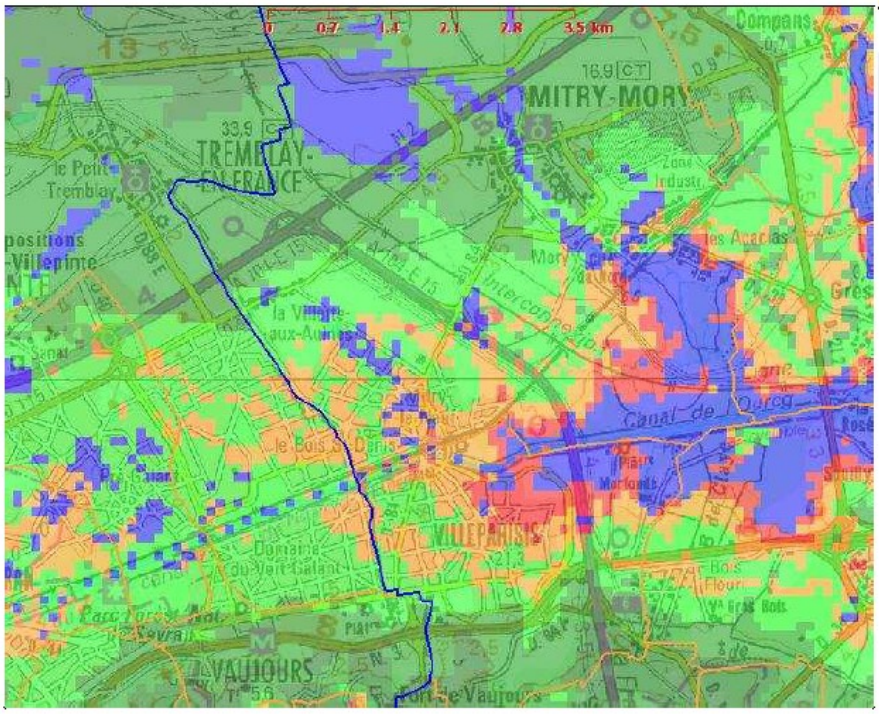

6 - RECOMMANDATIONS SUR LE RISQUE SISMIQUE

LE RISQUE SISMIQUE
Consignes de sécurité

AVANT

- **Repérer** les points de coupure de gaz
- **Fixer** les appareils et les meubles lourds
- **Préparer** un plan de groupement familial

PENDANT

- **Rester où l'on est :**

A l'intérieur ; se mettre près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres
A l'extérieur : ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures…)
En voiture : s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses

- **Se protéger** la tête avec les bras
- **Ne pas allumer** de flaMme

APRES

- Après la première secousse, **se méfier** des répliques : il peut y avoir d'autres secousses
- Ne pas prendre les ascenseurs pour quitter un iMmeuble
- **Vérifier l'eau**, l'électricité : en cas de fuite ouvrir les fenêtres et les portes, se sauver et prévenir les autorités
- **S'éloigner** des zones côtières même longtemps après la fin des secousses, en raison d'éventuels tsunamis
- **Si l'on est bloqué sous des décombres**, garder son calme et signaler sa présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, poutre, canalisation…)

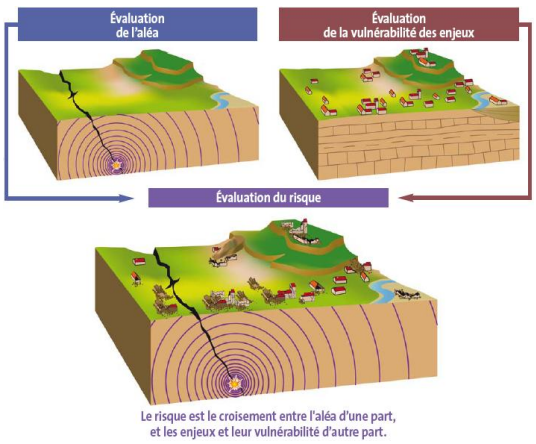

Le risque est le croisement entre l'aléa d'une part, et les enjeux et leur vulnérabilité d'autre part.

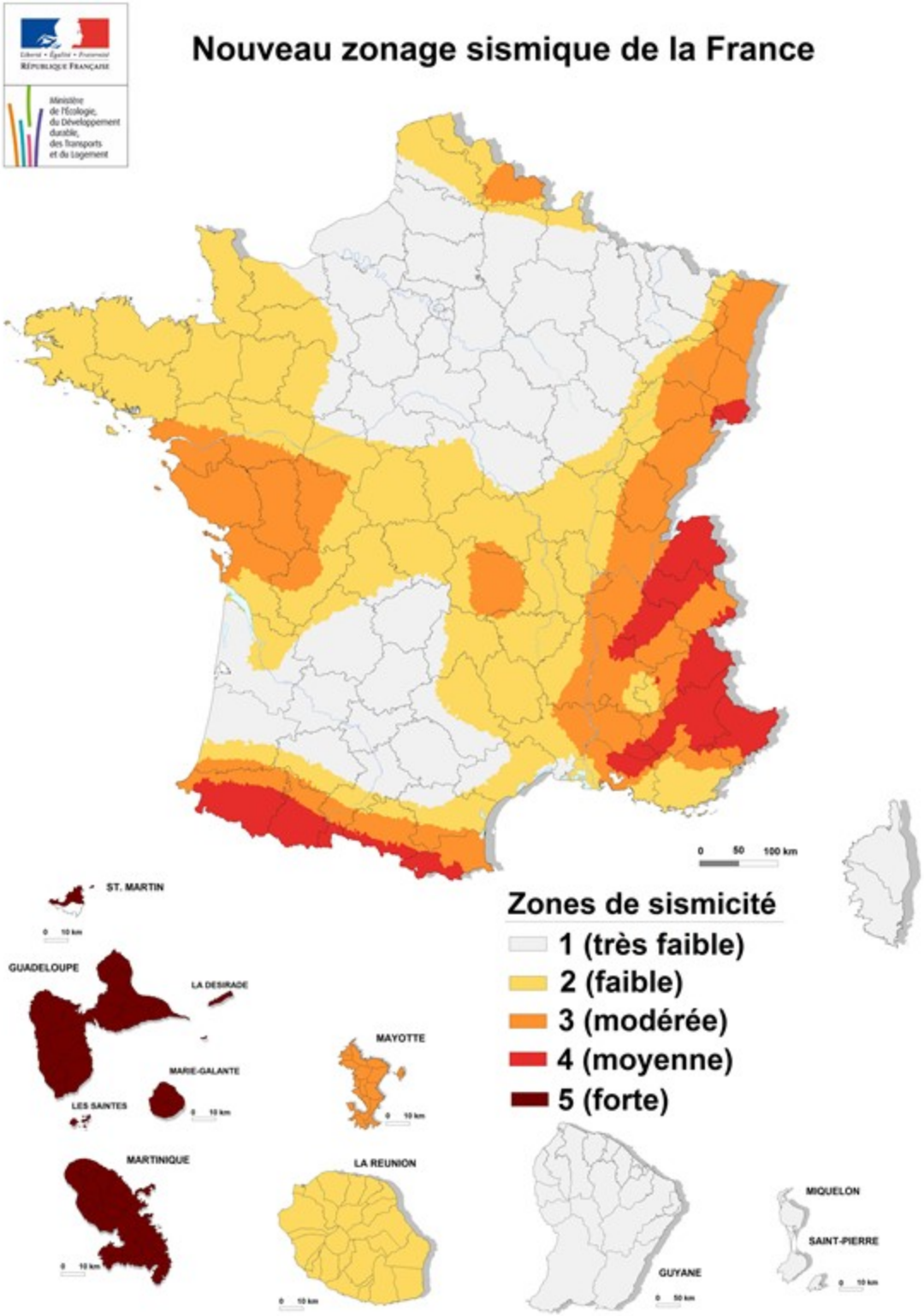
Nouveau zonage sismique de la France
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
0 50 100 km
Zones de sismicité
1 (très faible)
2 (faible)
3 (modérée)
4 (moyenne)
5 (forte)
ST. MARTIN
GUADELOUPE
LA DESIRADE
MARIE-GALANTE
LES SAINTES
MAYOTTE
MARTINIQUE
LA REUNION
GUYANE
MIQUELON
SAINT-PIERRE

7 - RECOMMANDATIONS SUR LE RISQUE TEMPETE

LE RISQUE TEMPETE

Consignes spécifiques de sécurité

En cas de vents forts, on distingue :

- **La vigilance météorologique : un risque de vents forts existe**
- **La phase de sauvegarde : les vents forts provoquent ou sont susceptibles de provoquer des désordres importants**

VIGILANCE METEOROLOGIQUE : vent violent – niveau 3

- Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute
- Ne vous promenez pas en forêt
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

VIGILANCE METEOROLOGIQUE : vent violent – niveau 4

Dans la mesure du possible :

- Restez chez vous
- Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radios locales (prévisions météorologiques)
- Prenez contact avec vos voisins et organisez-vous

En cas d'obligation de déplacement :

- Se limiter au strict indispensable en évitant, de préférence, les secteurs forestiers
- Limiter la vitesse sur route, en particulier si le véhicule ou l'attelage conduit est sensible aux effets du vent
- Signalez votre départ et votre destination à vos proches

Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche :

- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés
- Etre vigilants face à l'envol et aux chutes possibles d'objets divers, tels que branches, tôles, panneaux, …
- N'intervenez en aucun cas sur les toitures et ne pas touchez à des fils électriques tombés au sol
- Ne pas se promener en forêt
- Prévoyez des moyens d'éclairages de secours et faites une réserve d'eau potable
- En cas d'utilisation d'un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par l'électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.

VIGILANCE METEOROLOGIQUE : fortes précipitations – niveau 3

- Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents
- Respectez les déviations mises en place
- Ne vous engagez en aucun cas à pied ou en voiture, sur une voie iMmergée
- Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

VIGILANCE METEOROLOGIQUE : fortes précipitations – niveau 4

Dans la mesure du possible :

- Restez chez vous ou évitez tout déplacement

En cas d'obligation de déplacement :

- Soyez très prudent. Respectez les déviations mises en place
- Ne vous engagez en aucun cas à pied ou en voiture sur une voie iMmergée
- Signalez votre départ et votre destination à vos proches

Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche

- Dans les zones inondables, prenez d'ores et déjà, toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux, même dans les zones rarement touchées par les inondations
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable
- Facilitez le travail des sauveteurs qui vous proposent une évacuation et soyez attentifs à leurs conseils
- N'entreprenez aucun déplacement avec une embarcation sans avoir pris toutes les mesures de sécurité.

La carte de vigilance peut être consultée sur le site internet de Météo-France : www.meteofrance.fr

carte de vigilance de Météo-France

Aux couleurs définies à partir de critères quantitatifs, correspondent des phénomènes météorologiques attendus et des conseils de comportements adaptés.

- pas de vigilance particulière ;
- phénomènes habituels dans la région, mais occasionnellement dangereux ;
- vigilance accrue nécessaire, car phénomènes dangereux d'intensité inhabituelle prévus ;
- vigilance absolue , car phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle prévus.

8 - RECOMMANDATIONS SUR LE RISQUE TRANSPORTS DE MATIERES DANGEREUSES

LE RISQUE DE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

Consignes de sécurité

AVANT

Savoir **identifier** un convoi de matières dangereuses : les panneaux et les pictograMmes apposés sur les unités de transport permettent d'identifier le ou les risques générés par la ou les matières transportées.

PENDANT

Si l'on est témoin d'un accident TMD :

- **Protéger** : pour éviter un « sur accident », baliser les lieux du sinistre avec une signalisation appropriée et faire éloigner les personnes à proximité. Ne pas fumer
- **Donner l'alerte** aux sapeurs-pompiers (18) et à la police ou la gendarmerie (17)

Dans le message d'alerte, préciser si possible :

- Le lieu exact (commune, nom de la voie, point kilométrique, etc.)
- Le moyen de transport (poids-lourd, canalisation, etc.)
- La présence ou non de victimes
- La nature du sinistre : feu, explosion, fuite, déversement, écoulement, etc.
- Le cas échéant, le numéro du produit et le code danger.

En cas de fuite de produit :

- Ne **pas toucher** ou entrer en contact avec le produit (en cas de contact : se laver et si possible se changer)
- **Quitter** la zone de l'accident : s'éloigner si possible perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique
- **Rejoindre** le bâtiment le plus proche et se confiner
- **Ecouter la radio**
- **Boucher** toutes les entrées d'air et vous éloigner des portes et fenêtres
- **Ne pas fumer**
- **Ne pas aller** sur les lieux de l'accident

Dans tous les cas, se conformer aux consignes de sécurité diffusées par les services de secours.

APRES

Si vous vous êtes mis à l'abri, aérer le local à la fin de l'alerte diffusée par la radio.

Légende
Gaz
Hydrocarbures
Produits chimiques
Communes
Limites de départements

FICHES DES EFFECTIFS ELEVES

Prévoir une par classe. À remplir par le responsable de zone qui communiquera avec le chef d'établissement et/ou les force de l'ordre.

Indiquer aussi le nom des adultes présents dans la zone.

Nom – Prénom des élèves	Absents	Présents	Blessés
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐

(Remarque : ajouter de façon manuscrite, les nouveaux élèves inscrits)

FICHE INDIVIDUELLE D'OBSERVATION

NOM : …….

Prénom : ……

Age :……. Sexe : …….

COLLEGE PAUL LANGEVIN
3 Avenue Paul Langevin
77290 MITRY-MORY
Tél. : 0164271382
N° ETAB : 0771331D

Maladie connue : …….

Projet d'accueil individualisé (PAI) : OUI (traitement joint) ☐ NON ☐

Cochez les cases de ce que vous avez observé.

- Répond	
- Ne répond pas	
- Réagit aux pincements	
- Ne Réagit pas aux pincements	
- Difficultés à parler	
- Difficultés à respirer	
- Respiration rapide	
- Plaies	
- Membre déformé	
- Mal au ventre	
- Envie de vomir	
- Vomissements	
- tête qui tourne	
- Sueurs	
- Pâleur	
- Agitation	
- Angoisse	
- Pleurs	
- Tremblements	
- Autres ……..	
- Durée des signes observés	

Fiche établie par :

Nom : …….. **Fonction :** …….. **Heure :** ……..

Notez ce que vous avez fait : ……..

FICHE DE 1er SECOURS

LES CONDUITES A TENIR EN CAS DE PREMIERE URGENCE

CONSIGNES GENERALES

Après avoir rejoint les lieux de mise en sûreté :

1. Utiliser la mallette de première urgence,
2. Se référer, si nécessaire, aux protocoles d'urgence pour les élèves malades ou handicapés,
3. Faire asseoir uniquement les élèves indemnes,
4. Expliquer ce qui se passe et l'évolution probable de la situation,
5. Etablir la liste des absents (annexe 8),
6. Repérer les personnes en difficulté ou à traitement médical personnel,
7. Recenser les élèves susceptibles d'aider, si nécessaire,
8. Déterminer un emplacement pour les WC,
9. Proposer aux élèves des activités calmes,
10. Suivre les consignes en fonction des situations spécifiques (saignement du nez, « crise de nerf »,…)
11. Remplir une fiche individuelle d'observation (annexe 9) pour toutes les personnes fortement indisposées ou blessées.

FICHE DE 1er SECOURS
Point 1

1. L'enfant ou l'adulte saigne du nez

➔Il saigne spontanément

- le faire asseoir, penché en avant (pour éviter la déglutition du sang).
- le faire de moucher.
- faire comprimer la (les) narine(s) qui saigne(nt) avec un doigt, le(s) coudes(s) prenant appui sur une table ou sur un plan dur pendant cinq minutes.
- Si pas d'arrêt après cinq minutes continuer la compression.

➔Il saigne après avoir reçu un coup sur le nez ou sur la tête :

- Surveiller l'état de conscience.
- Si perte de conscience (voir situation 5), faire appel aux services de secours.

FICHE DE 1er SECOURS
Points 2 et 3

2. L'enfant ou l'adulte fait une « crise de nerf

➔Signes possibles (un ou plusieurs)

- Crispation,
- Difficultés à respirer,
- Impossible de parler,
- Angoisse,
- Agitation,
- Pleurs,
- Cris.

➔Que faire ?

- L'isoler si possible.
- Le mettre par terre, assis ou allongé,
- Desserrer ses vêtements,
- Le faire respirer lentement,
- Le faire parler,
- Laisser à côté de lui une personne calme et rassurante.

3. Stress individuel ou collectif

Ce stress peut se manifester pour quiconque

➔Signes possibles (un ou plusieurs)

- Agitation.
- Hyperactivité.
- Agressivité.
- Angoisse.
- Envie de fuir … panique.

➔Que faire ?

En cas de stress individuel

- Isoler l'enfant ou l'adulte, s'en occuper personnellement (confier le reste du groupe à un adulte ou un élève « leader »),
- Expliquer, rassurer, dialoguer.

En cas de stress collectif

- Etre calme, ferme, direct et sécurisant,
- Rappeler les informations dont on dispose, les afficher,
- Se resituer dans l'évolution de l'évènement (utilité de la radio),
- Distribuer les rôles et responsabiliser chacun.

FICHE DE 1er SECOURS
Points 4 et 5

4. L'enfant ou l'adulte ne se sent pas bien mais répond

➔Signes possibles (ou plusieurs)

- Tête qui tourne, pâleur, sueurs, nausées, vomissements, mal au ventre, agitation, tremblement.

➔Questions :

- A-t-il un traitement ?
- Quand a-t-il mangé pour la dernière fois ?
- A-t-il chaud ? Froid ?

➔Que faire ?

- Desserrer les vêtements, le rassurer,
- Le laisser dans la position où il se sent le mieux,
- Surveiller.

Si les signes ne disparaissent pas : donner 2-3 morceaux de sucre (même en cas de diabète)
Après quelques minutes, le mettre en position « demi-assis » au calme.
Si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

5. L'enfant ou l'adulte a perdu connaissance

➔Signes

- Il respire,
- Il ne répond pas,
- Il ne réagit pas si on le pince au niveau du pli du coude.

➔Que faire ?

- Le coucher par terre « sur le côté » (position latérale de sécurité),
- Ne rien lui faire absorber,
- Le surveiller,
- S'il reprend connaissance, le laisser sur le côté et continuer à le surveiller,
- S'il ne reprend pas connaissance, faire appel aux services de secours.

FICHE DE 1er SECOURS
Point 6

6. L'enfant ou l'adulte a du mal à respirer

➔Signes (un ou plusieurs)

- Respiration rapide,
- Angoisse,
- Difficultés à parler,
- Manque d'air,
- Sensations d'étouffement.

➔Que faire ?

- Le laisser dans la position où il se sent le mieux pour respirer,
- L'isoler si possible,
- Desserrer ses vêtements,
- Le rassurer et le calmer,
- Si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

➔Question : est-il asthmatique ?

Si oui, que faire ?

- A-t-il son traitement avec lui ?
- Si oui : le lui faire prendre,
- Si non : quelqu'un d'autre a-t-il le même médicament contre l'asthme ?
- Si la crise ne passe pas, faire appel aux services de secours.

Si non, que faire ?

- L'isoler, si possible,
- Desserrer ses vêtements,
- Le rassurer et le calmer,
- Au-delà de 10 minutes, faire appel aux services de secours.

FICHE DE 1er SECOURS
Points 7 et 8

7. L'enfant ou l'adulte fait une « crise d'épilepsie

➔Signes

- Perte de connaissance complète : il ne réagit pas, ne répond pas,
- Son corps se raidit, il a des secousses des membres,
- Il peut : se mordre la langue, devenir bleu, baver, perdre ses urines.

➔Que faire ? Respecter la crise

- Ne rien mettre dans la bouche, et surtout pas vos doigts,
- Eloigner les personnes et les objets pour éviter qu'il ne se blesse,
- Ne pas essayer de le maintenir ou de l'immobiliser,
- Quand les secousses cessent, le mettre « sur le côté » (position latérale de sécurité) et le laisser dans cette position jusqu'au réveil,
- Rassurer les autres,
- Si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

Remarques : il peut faire du bruit en respirant, cracher du sang (morsure de la langue)

Ne pas essayer de le réveiller : il se réveillera de lui-même et ne se souviendra de rien.

8. L'enfant ou l'adulte a mal au ventre

➔Signes

- A-t-il des nausées, envie de vomir et/ou de la diarrhée ?
- Est-il chaud (fièvre) ?

➔Que faire ?

- Rassurer, trouver une occupation,
- Proposer d'aller aux toilettes, si elles sont accessibles ou sur le récipient mis à disposition,
- Le laisser dans la position, qu'il choisit spontanément,
- Si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

Remarque : signe très fréquent chez le jeune enfant, qui traduit le plus souvent une anxiété, une angoisse.

FICHE DE 1er SECOURS
Point 9

9. Traumatismes divers

Pour toutes les autres situations, en particulier traumatismes (plaies, hémorragies, fractures, traumatismes divers…)

➔Faire appel aux services de secours

En attendant leur arrivée :

- Eviter toute mobilisation, tout mouvement du membre ou de l'articulation lésé,
- Isoler l'adulte ou l'enfant et le rassurer,
- Couvrir et surveiller l'adulte ou l'enfant,
- En cas de plaie qui saigne ou d'hémorragie, mettre un pansement serré (sauf en cas de présence d'un corps étranger),
- En cas de fracture ne pas déplacer, immobiliser le membre ou l'articulation avec une écharpe par exemple.

Si la situation le permet, lorsque la gravité de l'état d'un enfant ou d'un adulte impose de faire appel aux services de secours, prévenir le directeur d'école ou le chef d'établissement.

Consignes de sécurité à suivre lors de sorties et de voyages scolaires

AVANT CHAQUE TRAJET :

Consulter la carte de vigilance météo et leurs coMmentaires, info routes pour tout le trajet.

S'il y a une vigilance orange ou rouge sur le trajet :

- Annuler, retarder la sortie, le voyage ou prendre un itinéraire évitant les zones concernées.
- Pour un voyage à l'étranger consulter le site internet des services météo du pays et emporter son adresse pour consultation éventuelle durant le séjour.
- S'informer des conditions de sécurité, de santé et de transport dans le pays (www.diplomatie.gouv.fr – rubrique « conseils aux voyageurs ».
- Repérer les sites classés à risque sur le trajet de la sortie à l'aide de www.priMmenet.

Prévoir un nécessaire de première urgence :

- trousse de secours de voyage
- morceaux de tissu-masques
- mini-poste de radio à écouteur-oreillette
- lampe électrique
- un sifflet
- annuaire de crise
- annexe 5 et 10 du BO spécial PPMS hors-série n° 3 du 30/05/2002
- bouteille d'eau, quelques morceaux de sucre et gâteaux en sachets individuels
- Prévoir un téléphone portable (avec appel international si voyage à l'étranger)
- Se munir de la liste des élèves avec leurs coordonnées en cas d'urgence, ainsi que les fiches santé (documents PAI notaMment) et d'un trombinoscope ; ne pas oublier les coordonnées du responsable de l'établissement.
- Vérifier que les règles de sécurité routière soient respectées.

DURANT LES DEPLACEMENTS HORS DU BUS

Un responsable emporte le sac à dos contenant :

- le nécessaire de première urgence
- Téléphone portable
- documents élèves et responsable établissements

Ne pas s'aventurer près d'un cours d'eau dont on signale une possible élévation brusque du niveau (signalétique le plus souvent de couleur jaune avec avertissement)
Dans chaque lieu d'hébergement faire lire les consignes d'évacuation incendie aux élèves et leur faire repérer le balisage, la signalisation et les itinéraires d'évacuation, si possible par un exercice.

PRINCIPALEES DATES D'ÉLABORATION DU PLAN DE MISE EN SURETÉ FACE AUX RISQUES MAJEURS

- **Le présent *plan particulier de mise en sûreté* a été testé par simulation d'un accident majeur de type …… prévu courant 2025/2026**

TRANSMISSION DU PLAN DE MISE EN SURETÉ FACE AUX RISQUES MAJEURS

Le présent plan particulier de mise en sûreté a été transmis :

- **à la commune concernée (en 1 exemplaire) le** .....
- **à l'Inspection Académique le** .....
- **au Rectorat**
  (Bureau de MME l'Inspecteur Hygiène et Sécurité) le .....
- ***Eventuellement et à leur demande :***
  Aux Services d'Incendie et de Secours locaux **le** .....
- **……** **le** .....